



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 28/09/2026

ID : 087-218717809-20260923-2026056-DE

2026-056

Nombre

de Conseillers :

en exercice -23-

présents 18

votants 23

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**

Le 23 septembre 2026

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

PRÉSENTS : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoints ; Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. LACOUR, M. LACOUCHIE M. POUMEROULY, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, M. BERTOLLE, Mme LACOMBE, M. DARNÉ, Mme MAY, M. COIFFARD

ABSENTS : M. FOURNIER, M. BERGERON, Mme ANDRAUD, Mme BRUNET-CARPE, M. ANDRIEUX

Pouvoirs : M. FOURNIER donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. BERGERON donne pouvoir à Mme DA SILVA, Mme ANDRAUD donne pouvoir à Mme LE GUEN, Mme BRUNET-CARPE donne pouvoir à Mme BESSE, M. ANDRIEUX donne pouvoir à Mme MAY

Monsieur DARNÉ Louis a été élu secrétaire de séance.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB BMX

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le club de BMX a participé le 4 juillet dernier à la journée animation jeunesse organisée par la commune. Lors de cet évènement le club BMX a engagé divers frais.

Madame le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle au Club BMX de 50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de verser une subvention exceptionnelle de 50 € au club de BMX.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Béatrice LE GUEN

ip

Béatrice LE GUEN
Madame le Maire
24 sept. 2026